

DATE DE
CONVOCAATION

Le 29 mars 2024

OBJET :

COMMISSIONS
COMMUNALES

Remplacement

Nombre de Conseillers en

Exercice : 23

Présents : 12

Votants : 14

Le Maire certifie avoir fait
afficher aujourd'hui, à la porte de
la Mairie, le compte rendu de la
délibération ci-contre et qu'il n'a
été fait aucune observation.

Fait à CHAUMONTEL,
Le 03 avril 2024

Le Maire,
Sylvain SARAGOSA

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Sylvain SARAGOSA, Maire.

Etaient présents : Monsieur Sylvain SARAGOSA, Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Jacques GAUBOUR, Monsieur José DA ROCHA, Monsieur Ernest COLLOBER, Madame Virginie VIEVILLE, Monsieur Thierry SUFFYS, Madame Marguerite FONT, Monsieur Julien WHYTE, Madame Jocelyne BORDE, Madame Maryse POSTOLLE, Madame Nathalie SORTAIS

Procuration(s) : Madame Corinne TANGE donne pouvoir à Madame Isabelle SUEUR-PARENT, Monsieur Christophe VIGIER donne pouvoir à Monsieur Julien WHYTE

Excusé(s) : Monsieur Marc ZAPIOR, Madame Gwendoline PLUQUET, Madame Kongprachanh SIRIMANOTHAM

Absent(s) : Madame Véronique PETIT, Madame Stéphanie PETIAUX, Monsieur Christopher PETIT, Madame Katya SCHMITT, Monsieur Alexandre VIEGAS, Monsieur Frédéric HERMOSILLA

Secrétaire de Séance : Monsieur Jacques GAUBOUR

∞∞∞∞∞∞∞∞

Vu les articles L.2121-21 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2024/535 du 02 avril 2024 portant installation d'un nouvel adjoint ;

Vu les délibérations n° 2020/286 du 26 mai 2020 et n° 2020/312 du 03 juillet 2020 portant sur la création des commissions communales ;

Vu le règlement intérieur en date du 02 octobre 2020 et notamment son article 7 - § 2 – portant sur la constitution des commissions communales ;

Il convient de procéder à des modifications dans chacune des commissions suivantes :

Monsieur le Maire appelle à candidature.

Monsieur le Maire propose pour chaque commission :

Commission Travaux
Madame Isabelle SUEUR-PARENT

Commission Enfance
Madame Marguerite FONT

Commission Commerces
Pas de remplacement

Commission Associations / Vie locale / Événementiel
Madame Jocelyne BORDE

Le Conseil municipal ;
Après en avoir délibéré ;
A l'unanimité :

APPROUVE la constitution des nouvelles listes des membres appelés à siéger au sein de ces commissions, telles que reprises ci-dessous :

TRAVAUX :

1. Jacques GAUBOUR
2. Julien WHYTE
3. Véronique PETIT
4. Marc ZAPIOR
5. Corinne TANGE
6. Isabelle SUEUR-PARENT
7. Alexandre VIEGAS

ENFANCE :

1. Isabelle SUEUR-PARENT
2. Virginie VIEVILLE
3. Marguerite FONT
4. Kongprachanh SIRIMANOTHAM

COMMERCES

1. Véronique PETIT
2. Isabelle SUEUR-PARENT
3. Jocelyne BORDE
4. Marguerite FONT
5. Stéphanie PETIAUX
6. Maryse POSTOLLE
7. Kongprachanh SIRIMANOTHAM

ASSOCIATIONS / VIE LOCALE/EVENEMENTIEL :

1. Jocelyne BORDE
2. Isabelle SUEUR-PARENT
3. Virginie VIEVILLE
4. Stéphanie PETIAUX
5. Marguerite FONT
6. Kongprachanh SIRIMANOTHAM

DIT que le règlement intérieur du Conseil municipal est ainsi modifié dans son article 7 - § 2.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé après lecture faite.



#signature#